

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Celine Bouchard

a réussi la formation
**Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s
(PRIVÉE)**

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **25 février 2026**

Responsable de la formation : **Me Axel Fournier**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30